



Municipalité de Rivière-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Karine Chouinard, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QU'il y aura une séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Mardi 19 novembre 2024
Heure : 16H00
Lieu : Salle municipale, 116 rue du Quai, Rivière-Saint-Jean

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 152 du *Code municipal du Québec*.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. AVIS DE MOTION-PROJET DE RÈGLEMENT 13-24-MODIFICATION DU RÈGLEMENT 04-24 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
5. AVIS DE MOTION-PROJET DE RÈGLEMENT 14-24-OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MUNICIPAL
6. AVIS DE MOTION-PROJET DE RÈGLEMENT 01-25-TAXATION 2025
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. FERMETURE DE LA SÉANCE
9. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Rivière-Saint-Jean, ce treizième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre (2024-11-13)

Karine Chouinard

Karine Chouinard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Karine Chouinard, Directrice générale et Greffière-Trésorier de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 13 novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2024.

Karine Chouinard

Karine Chouinard

Directrice générale et greffière-trésorière